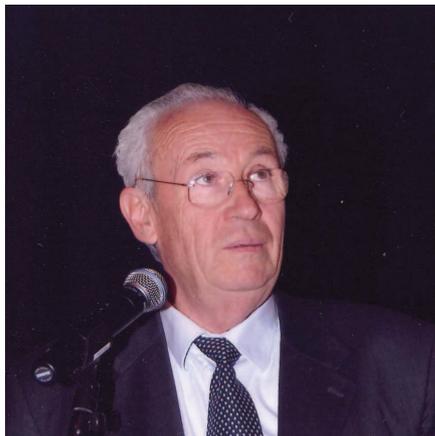


Bulletin Municipal N° 53

CHAUSSENAC

JANVIER 2015





Editorial

Quel avenir pour les communes ?

Un peu d'histoire :

Rappelons que la naissance des communes de France date du 11 novembre 1789 par décret de l'Assemblée nationale constituante, confirmé par une loi du 14 décembre 1789. Les révolutionnaires, imprégnés d'idées cartésiennes et de philosophie des lumières, souhaitaient ainsi rompre avec le passé et bâtir une société nouvelle; la France se trouvant ainsi organisée en divisions administratives identiques. La commune devint peu à peu l'unité de proximité et de gestion démocratique telle que nous la connaissons maintenant. Cette organisation a subi naturellement des évolutions avec les lois sur la décentralisation de 1982, puis sur l'intercommunalité. Leur nombre s'est peu modifié (44 000 en 1789, 36 681 en 2014).

Rappelons que ce sont dans les zones rurales que les populations semblent le plus attachées à leur commune.

Et maintenant ...

L'évolution, voire la quasi remise en cause des communes semble se confirmer et cela pour diverses raisons. Citons en quelques unes plus ou moins objectives :

- *faible nombre d'habitants dans des centaines d'entre elles.
- *mille feuilles territorial (région, Département, Pays, intercommunalité, communes).
- *désengagement financier de l'Etat et recommandations pour réduire les frais de fonctionnement.
- *encouragements pour fusionner des communes cf= communes nouvelles).
- *réduction des subventions pour les petits projets.

À cela, il me semble que l'on peut apporter des arguments contraires :

- *la commune est un échelon de proximité avec les citoyens, jouant souvent le rôle d'amortisseur social.
- *elle est animée par des élus dévoués, le plus souvent désintéressés travaillant en lien avec les nombreux bénévoles locaux du monde associatif.

Pourtant, nous sommes nombreux à ne pas réclamer le statut quo ou à refuser toute évolution. Des compétences peuvent être déléguées à la Communauté de Communes, comme cela est déjà le cas pour le transport scolaire, ordures ménagères, le développement économique... On doit être prêt à mutualiser des moyens humains et techniques entre plusieurs communes, tout cela sans contrainte.

C'est ainsi que la démocratie doit s'exercer même au plus bas de l'échelon de nos territoires.

À méditer...

Jacques KLEM, Maire.

Finances communales 2014

Produit des impôts locaux :

Taxe d'habitation :	22 740 € pour la commune 29 113 € pour la communauté de communes
Foncier bâti :	22 685 € pour la commune 2 348 € pour la communauté de communes 38 149 € pour le conseil général
Foncier non bâti :	21 063 € pour la commune 288 € pour la communauté de communes

A noter que le total des produits versés à la Commune en 2014 s'élève à 66 488 € (il était de 62 135 € en 2012) : cette augmentation est due à l'augmentation des bases (+ 1 %/an) décidée par l'administration fiscale, à la réévaluation des bases pour les immeubles agrandis ou rénovés et aux constructions nouvelles (granges, garages, et abris).

A contrario les dotations de l'Etat (DGF) sont passées de 85 513 € en 2012 à 83 813 € en 2014 soit moins de 2,2 % !!

A compter du 1^{er} janvier 2015, les opérations comptables seront totalement numérisées et intégrées avec un changement total informatique des relations avec la trésorerie publique (PES V2). Cela a nécessité l'achat de nouveaux équipements informatiques (2 800 €) et du travail d'adaptation pour le secrétariat de notre commune.

* * * * *

Protestations du comité des finances locales face à la baisse des dotations de l'Etat pour les collectivités.

«Le Comité a adopté à l'unanimité une délibération dans laquelle il demande l'ouverture d'une négociation sur la baisse des dotations, à hauteur de 11 milliards, prévue entre 2015 et 2017. Le gouvernement programme trois réductions du même ordre chaque année, soit une baisse de 3,67 milliards d'euros par an. Le CFL demande une réduction de l'effort ou encore une progressivité afin, d'une part d'instaurer sereinement un mécanisme de réduction et d'autre part, pour que les collectivités aient le temps d'anticiper la baisse de leurs dépenses. Par ailleurs, cette délibération demande que l'impact économique d'une telle baisse soit mesuré et en particulier ses effets sur l'investissement, les services publics, l'endettement et l'emploi local. »

* * * * *

Tarifs communaux

Le conseil municipal du 08 décembre 2014 a décidé de ne pas augmenter les tarifs des différents services communaux pour 2015 (locations diverses, logement, salle des fêtes, ...).

Histoire

Quelques décisions municipales entre 1914 et 1922...
à propos de la guerre de 14-18.

Délibération du 15 novembre 1914 :

« Mr le Maire expose à l'assemblée que l'hiver se faisant sentir il serait bon de penser à nos braves soldats qui sont dans les tranchées. Il propose à cet effet de voter la somme de cent francs pour l'oeuvre de tricot de soldat... »

Délibération du 7 novembre 1915 : à propos d'une commande d'un boulanger.

« le conseil municipal considérant que la dite commune de Chaussenac a droit à la vie et qu'elle ne doit pas manquer de pain. Considérant que pendant l'hiver, les communications peuvent devenir encore plus difficiles pour s'en procurer... demande et prie Mr le Préfet du Cantal de vouloir bien intervenir auprès des autorités compétentes pour faire rentrer dans ses foyers notre boulanger RIBES Jean-Baptiste du 103e territorial, secteur 101,3°Cie ce dernier est père de cinq enfants en bas âge, des plus grand intérêt. »



Délibération du 21 février 1915 : journée Serbe et blessés du Cantal

« dans un but patriotique, les élèves des écoles renoncent à leurs prix de fin d'année, dont le montant est de 60 francs, en faveur de 1e moitié pour les Serbes, 2e moitié pour les blessés du Cantal... »

Délibération du 20 juin 1915 :

« le conseil municipal exprime le voeu que les dégrèvements alloués sur taxes vicinales des mobilisés ne soient pas imposées en totalité à la commune,... »

Délibération du 27 février 1916 : geste de solidarité des écoliers.

« les élèves des écoles de Chaussenac, obéissant tous à un même sentiment patriotique, renoncent à leurs prix de fin d'année, dont le montant est de 60 francs, en faveur des militaires de la commune de Chaussenac appartenant aux classes 1911-1912-1913-1914 les plus nécessiteux »

Délibération du 27 février 1916 : une fresque disparue sous des couches de peinture...

« le conseil municipal vote une adresse de félicitations à Mr BASSET instituteur pour le tableau qu'il a peint en mémoire des soldats de la commune morts pour la Patrie...et attribue la somme de 50 francs pour couvrir ses frais... »

Délibération du 27 août 1922 :

« le conseil municipal accorde une concession perpétuelle de 2m² dans le cimetière de la commune aux soldats ré inhumés morts pour la Patrie. »

Délibération du 6 mai 1923 :

« le conseil municipal fixe au 15 août pour choisir la dite date d'inauguration qui sera suivie d'un banquet. »

* * * * *

Disparition et hommage à Jean VEZOLE:

Décédé début décembre, Jean VEZOLE, était un homme discret et érudit, tout en étant instituteur, il a été une figure félibrige cantalienne, passionné de langue d'oc et d'histoire locale déchiffrant et aidant à faire connaître des écrits, documents, ... de plusieurs siècles parfois...

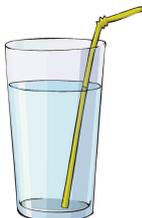
* * * * *

14-18 : Devoir de mémoire

La municipalité de Chaussenac a souhaité s'engager au mieux pour accomplir ce devoir de mémoire envers les 23 enfants de la commune morts pour la France lors de ce terrible conflit mondial qu'a été la guerre de 14-18. Elle ne pouvait qu'encourager et se féliciter des manifestations organisées par l'Association du Patrimoine, dont le contenu a permis d'obtenir la labellisation du Comité national du CENTENAIRE. L'importance des objets collectés auprès des familles atteste de l'attachement qui subsiste dans nombre de celles-ci pour honorer la mémoire et la souffrance de leurs aïeux durant ce conflit tant au front que dans leur village. Parfois nous avons ravivé des souvenirs enfouis et fait preuve, en quelque sorte, de préservation du patrimoine humain de nos communes cantaliennes.



JK



Services de l'EAU et de l'ASSAINISSEMENT

Extension du réseau d'assainissement dans le bourg :

Ce chantier est d'importance tant au niveau technique que financier. On peut rappeler que ces travaux vont permettre de raccorder les maisons du « bar », « Vidal ouest » et « Bar de Medici jusqu'au Tilleul » au réseau collectif d'assainissement du bourg. Les travaux ont commencé le 1^{er} août sur le secteur du « Bar », ont pris du retard, compte tenu de la nature du sous-sol (rochers particulièrement durs et homogènes). Espérons que les conditions climatiques hivernales ne seront pas trop rudes et n'entraveront pas la poursuite du chantier.

Rappelons que le coût d'investissement s'élève à environ 240 000,00 € TTC.

Les subventions obtenues sont :

Agence de l'eau Adour Garonne : 49 400,00 €

De l'Etat DETR : 26 949,00 €

Conseil Général (FEC) : 30 000,00 €

Un emprunt de 110 000,00 € a été contracté par la Commune (budget de l'eau et de l'assainissement) sur une durée de remboursement de 20 ans (taux préférentiel de 2 %).

Réunion de chantier, quasi hebdomadaire, en présence de J.-M. DELBOS, A. PICARONNY ou J. KLEM.



Réseau d'eau : suite à plusieurs fuites d'eau consécutives dans le hameau d'Ostenac, la commune fera prochainement au remplacement de 500 mètres linéaires de conduite (coût estimé de 28 000 à 29 000 €).



Deux études importantes en cours :

Réalisées collectivement par le Syndicat des Eaux « Ally-Escorailles », les communes de Chaussenac, Barriac les Bosquets, Pleaux et des communes corréziennes du canton de Saint Privat :

- l'une est destinée à rechercher de l'eau dans la vallée glaciaire de la Maronne (forage),
- l'autre d'étudier l'organisation de la gestion de l'eau (affermage, régie, ...).



Enfin le conseil municipal du 13 octobre a actualisé les **tarifs** de l'eau et assainissement comme suit (les augmentations étudiées au mieux doivent permettre d'assurer les remboursements des prêts engagés) :

▪ Abonnement compteur :	2,87 € par mois
▪ Consommation de 1 à 20 m ³ :	2,68 €/m ³
▪ Consommation de 21 à 50 m ³ :	1,63 €/m ³
▪ Consommation de plus de 50 m ³ :	0,64 €/m ³
▪ Assainissement :	1,00 €/ m ³ , NON CHANGÉ

INFORMATIONS DIVERSES

Nos déchets un objectif : réduire le volume....

Le SIETOM (Syndicat intercommunal de traitement et d'élimination des ordures ménagères des Cantons de Mauriac- Pleaux – Salers et Saint Cernin) traite 2 900 tonnes de déchets par an transférés et éliminés dans l'incinérateur d'Egletons (Corrèze). Les deux tiers des déchets collectés actuellement pourraient être recyclés grâce à un meilleur tri et un compostage.

A noter que les coûts de ramassage (par la Communauté de Communes et de traitement (SIETOM) ont doublé en 5 ans. (actuellement 109€/tonne).

* * * * *

"La Poste" : s'interroge et propose

La baisse régulière de volume de courrier à distribuer, compte tenu de la démographie et du développement des services par Internet.... la POSTE réfléchit à élargir les missions des facteurs.... : portage de médicaments à domicile, relevé de compteurs, collecte de cartons, cartouches informatiques, etc....

L'Agence Postale de Chaussenac propose désormais **une tablette numérique** tactile pour consulter les sites publics, tous les services de la poste et Banque postale et les services de l'Etat (pôle emploi, cadastre, CAF, amendes, Légifrance.....) en accès libre à l'agence postale aux heures d'ouverture.

Résultat du recensement effectué en janvier et février 2014 : notre commune compte **235** habitants soit moins 4% par rapport à celle de 2009.

Vie municipale et associative :

pas d'excuses pour s'ennuyer à Chaussenac ...

Si on reprend toutes les feuilles du mois distribuées en 2014, qui informent tous les chaussenacois on compte 36 manifestations civiques, culturelles, sportives ou de loisirs organisées :

- 6 spectacles – concerts - théâtre, dédicace
- 6 manifestations pour le centenaire de 14-18 : expositions, quatre conférences
- 5 thé dansant, bals, repas
- 1 vide grenier
- 3 cérémonies au monument aux morts
- 6 manifestations ludiques (kermesse, fête patronale, fête du pain, concours « chiens d'arrêt », comice agricole, soirée châtaignes.
- 6 assemblées générales d'associations
- 1 voyage
- 3 cérémonies ou évènements civiques (voeux à la population, élection municipale, inauguration local de chasse).

Sans oublier les matchs de football sur le terrain du buis et les après-midi « patchwork ».



Manque de pompiers volontaires :

Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) a lancé un grand programme de réorganisation destiné principalement à répondre aux besoins d'intervention dans les zones rurales. Ces interventions sont réalisées en quasi-totalité par des pompiers volontaires dont le nombre en stagnation est lié à la baisse démographique dans les campagnes. Le Cantal sera donc partagé en 17 bassins de coopérations s'appuyant chacun sur une coordination de 2 ou 3 centres (exemple : Pleaux-Ally ou Mauriac-Anglards). A noter le SDIS du Cantal compte 788 pompiers volontaires, 104 pompiers professionnels, 59 médecins et infirmières et 25 administratifs. Le budget est de 21,9 millions d'euros assuré par le Conseil Général (57%) et les communes (38%).

Chausсенac paiera 7 100,00 € de cotisation en 2015 (soit près de 30 € par habitant).

* * * * *

Agriculture

Lorsque la production laitière se concentre vers le Nord, l'Ouest et l'Est de la France...

En effet 75% du lait est produit dans ces régions. Les quotas de production par exploitation y sont plus importants (près de 600 000 litres, alors qu'ils ne sont que 230 000 litres en Auvergne) source : Agreste.

* * * * *

Contrôle laitier:

L'assemblée générale de cette association départementale s'est déroulée à Chausсенac le 1^{er} décembre dernier en présence d'une centaine d'éleveurs. Cette association compte 1 050 adhérents dans le Cantal. Ces derniers livrent 300 millions de litres de lait sur les 361 millions de litres produits sur le département. Ces élevages comptent en moyenne 46 vaches par exploitations. Les éleveurs présents ont visité ensuite le robot d'alimentation de l'exploitation de Jean-Marc DELBOS de Cussac.

* * * * *

Concours chevaux lourds (20 août à Pleaux)

A noter, catégorie pouliches de 3 ans race Bretonne : 1^{er} Belinda d'Audrey PIERRE et 2^{ème} Beauté 22 de Christine DELPEUCH.

* * * * *

Point d'accès au droit de Mauriac :

- Vous avez un problème d'ordre familial,
- vous êtes en situation de surendettement,
- vous rencontrez des difficultés avec un organisme de crédit, un locataire, un propriétaire, etc. ...

Permanences gratuites et confidentielles au point d'accès au droit à Mauriac, place Gambetta (maison des services) 04-71-68-01-85.

Lu dans la revue nationale du « Club des bécassiers »

« La MORDORÉE » : le field trial des Pierres du Géant des 02 et 03 août 2014 s'est déroulé dans d'excellentes conditions y compris météorologiques. Cette belle manifestation canine fait référence dans le monde de la chasse au chien d'arrêt par la qualité et la quantité des amateurs venus de plusieurs régions du sud de la Loire. Joyeuse et amicale ambiance due à l'accueil à la beauté des terrains spécialement aménagés (60 hectares) et au repas préparé par un grand chef chasseur ...

Au classement à noter :

- en continentaux : 1^{er} Daphnée (épagneul breton) à Olivier Gaillard de Salers

- en anglais : 1^{er} : Hasia (setter) à M. Plaze de Saint Privat. »



Important travaux de maintenance des réseaux de transport d'électricité (RTE)

Les poteaux métalliques ont été repeints sur la ligne Mauriac-St Geniez (réseau 90 000 Volts). Sur les réseaux de 400 000 volts les grands pylônes ont fait l'objet d'entretien important avec surélévation et renforcement des socles, comme cela a été le cas dans un pré de Christophe Raffy (La Ganelle). Ligne partant du barrage de l'Aigle vers l'Aveyron.

A noter que ERDF s'occupe des réseaux inférieurs à 63 000 volts : voir dans notre commune le remplacement de nombreux pylône en bétons et la suppression de l'ancien transformateur à Vidal.





Agenda du 6 juillet 2014 au 11 janvier 2015

D 06 juillet : Vide grenier – Club Inter-Ages



Vide grenier



Présentation centenaire de 14-18

L 07 juillet : Exposition de Christian JUGE- Maison de la Salers, J.K.

M 09 juillet : Comité Départemental de la Présence postale à Aurillac, J.K.
Présentation du centenaire



M 15 juillet : Soirée Jazz, Association du Patrimoine

J 17 juillet : Départ Commandant MALVEZIN- gendarmerie de Mauriac, J.K.

S 19 juillet : Fête du PAIN, Comice Agricole

M 23 juillet : Commission des Impôt Locaux.

2 et 3 août 2014
FETE PATRONALE



Tournoi de sixte



Exposition 14-18

D 03 août : Concours chiens d'arrêt

M 05 août : Conférence 14-18 par N. IVANOFF, Association du Patrimoine

S 09 août : Assemblée générale de l'Association du Patrimoine

Août Restauration du retable Saint Jacques (XVIII^{ème} siècle) par Mme Catherine BURGUES

D 10 août : Kermesse, *Club Inter-Ages*
S 06 sept. : Inauguration local associatif (ancienne coopérative)

D 07 sept. : Cérémonie au monument aux morts à Brageac (centenaire 14-18)

M 09 sept. Réunion de travail – Communauté de Communes à Ally. J.K.

V 12 sept. : Assemblée générale à Laveissière COFOR, forêt. J.T.

D 14 sept. : Bal d'automne, *Club Inter-Ages*

M 16 sept.: Réunion NATURA 2000 au Pestre. A.C.

D 28 sept. : Election sénatoriale à Aurillac, J.K.

M 30 sept. : Réunion à Mauriac du Centre de Gestion, J.K.

V 03 oct. : Visite Maisons Paysannes du Rhône (A.C. et J.K.)

L 13 oct. : **Conseil municipal**

Visite de l'exposition 14-18 par les élèves de l'école d'Ally

J 16 oct. : Conférence 14-18 par Mme Gabrielle de La Tour d'Auvergne – *Association du Patrimoine*

V 17 oct. : Réunion formations des agents territoriaux à Antignac, J.K.

S 18 oct. : Comice communal « Salers », *Comice Agricole*

M 21 oct. : Réunion d'information des élus au Vigean, Mmes A.C. et D.D.

S 25 oct. : Conférence 14-18 par M. Jean-Claude PERS, *Association du Patrimoine*

L 27 oct. : Conseil d'administration de la Communauté de Communes, J-M. D.

L 10 nov. : Visites et spectacles préparés par les collégiens de Pleaux en présence de nombreux parents, grands-parents et invités.



M 11 novembre : Cérémonie 14-18 et repas

M 12 nov. : Conseil d'administration CCAS

S 15 nov. : Soirée châtaigne, USC

M 18 nov. : Réunion SDIS (pompiers) à Mauriac, J.K.

V 21 nov. : Assemblée générale « Services aux personnes », J.T.

S 22 nov. : Sainte Barbe Pompiers Pleaux. J.K.

25-27 nov. : Congrès des Maires (AMF) à Paris. J.K.

S 29 nov. : Réunion préparatoire décorations de Noël (J.T., J.M.D., J.K., André Chamelot, ...)

D 30 nov. : Théâtre « La Culotte » Jean Anouilh, Association du Patrimoine

L 01 déc. : Assemblée générale du contrôle laitier (J-M. D. et J.K.)

M 02 déc. : Réunion au Vigean avec J.M. GUERRE vice président du Conseil Régional pour présenter le FRADDT (aménagement du territoire 2014-2017) A.C. et J.K.

V 05 déc. : Spectacle – chanteurs « Le cri du Poilu » Communauté de Communes

L 08 déc. : **Conseil municipal**

J 11 déc. : Conseil d'administration au Centre de Gestion à Aurillac, J.K.

V 12 déc. : Assemblée générale des Chevaux lourds de Pleaux, S.L.

D 14 déc. : Concert de la Chorale Canta l'Auze.

L 15 déc. : Conseil d'administration de la Communauté de Communes à Sainte Eulalie, J.K.

D 21 déc. : Repas de Noël du Club Inter-Ages

D 04 janv. : Vœux de la municipalité



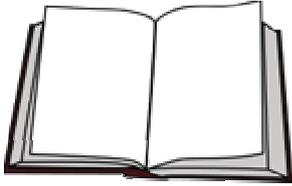
S 10 janv. : Assemblée générale du Club Inter-Ages



du jeudi 08 au dimanche 11 janvier 2015 :
deuil national
Rassemblements républicains à Mauriac et Aurillac

Fleurissement

Un effort particulier pour fleurir et entretenir les plantations autour du monument aux morts, mairie, agence postale, ... avec le concours de Christine, Danièle et Jocelyne.



BIBLIOTHEQUE

Des nouveaux ouvrages et un changement de jour d'ouverture.

Certes, notre village n'est ni bien grand ni situé à proximité d'un centre important mais nous ne renonçons pas pour autant à tout ce qui pourrait nous manquer.

C'est ainsi que nous nous attachons à apporter la culture là où elle ne se trouve pas.

La bibliothèque est un de ces lieux, où vous trouverez différents supports pour découvrir musique, films, littérature, jeux et jouets pour enfants ...

A notre fonds personnel de livres, nous avons pu ajouter quelques ouvrages :

- Autour du monde, MAUVIGNE L.
- Charlotte, TOENKINOS D (Prix Renaudot)
- La nuit de l'Aubrac, NEMES CH
- La promesse de l'océan, BOURDIN F
- Une vie de lumière et de vent, SIGNOL Ch.
- Super soupes, BLEY /JAP
- Paroles d'étoiles, GUENO JP
- Pour que tu ne te perdes pas, MODIANO P (Prix Goncourt)
- Mémé, TORRETON PH
- Joseph, LAFFON M.H
- Peine perdue, ADAM O
- Constellation ,BOSC A

Cette liste, parallèlement à celle de nos abonnés est en diminution constante. C'est pourquoi nous vous demandons **à tous et avec insistance, un effort particulier pour renouveler ou débiter votre cotisation (elle n'a pas variée : 5 €/an)** et fréquenter notre bibliothèque. Nous vous en remercions dès à présent.

Afin de rapprocher auteurs et lecteurs, nous avons reçu le jeudi 4 décembre 2014 notre ami Zozo Laygues qui toute l'après-midi a gentiment dédicacé son dernier livre.

Il nous a également fait cadeau d'un exemplaire de son ouvrage (disponible à la bibliothèque). Merci d'avance à lui.

Dans le but de répondre à des demandes (émanant d'enfants en particulier) nous nous sommes efforcés (les 3 bénévoles) de nous libérer le **mercredi après midi** et reprendre l'ouverture de la bibliothèque ce jour là de **14 heures à 17 heures** à dater du 07 janvier 2015.

Nous tenons à ce que notre bibliothèque reste vivante et continue à jouer son rôle de lien entre la culture et la population. Faites nous par de vos idées, attentes et suggestions pour la rendre encore plus attrayante en ce début d'année.

Toute l'équipe vous souhaite une bonne année.



ACPG CHAUSSENAC BRAGEAC

Largement engagée pour le centenaire 14-18



Discours de l'ACPG lu le 11 novembre :

« Au nom de l'ACPG de Chausсенac-Brageac, je voudrais remercier monsieur le Maire, son conseil et les associations qui ont participé (comité des fêtes et patrimoine) nous permettant la réussite de cette manifestation du centenaire de la guerre de 14-18. A l'occasion de cet anniversaire nous nous devons de participer à ce devoir de mémoire pour rappeler aux jeunes générations les leçons de l'histoire. Un petit effort de chacun pour ne jamais oublier le sacrifice de nos « poilus ». Un merci particulier à monsieur le maire, pour son dévouement à la cause et l'organisation matérielle. Merci à tous les bénévoles pour la décoration de la salle et à vous tous d'être venus si nombreux. »

P. Vantal et P. Delbos

* * * * *

Discours de Monsieur le Maire : 11 novembre 2014

« Essayons d'imaginer Chausсенac au mois de Novembre 1914. Notre commune venait de vivre son premier été de guerre où déjà quelques bras avaient manqué pour la moisson et le regain.

Pire – parmi les premiers hommes mobilisés ou engagés, certains étaient morts au combat et n'allaient plus revoir le clocher de leur village, et plonger leur famille dans le désespoir.

Les boutiques, les artisans ne semblaient pas encore touchés dans leurs activités. Les nombreux enfants animaient les rues du bourg et des hameaux. Personne n'imaginait que cette guerre allait durer quatre ans... que face à l'église, à la place d'un arbre, s'élèverait un monument où seraient gravés les 23 noms de ceux qui sont morts pour la France (et 19 à Brageac),

indistinctement fils de paysan, fils de commerçant, fils d'artisan, célibataire – fiancé ou marié. Il y avait ceux dont le décès a été acté par le ministère des armées seulement en 1921 ou 1922 – disparus depuis 4 ou 5 ans. N'oublions pas ceux qui étaient revenus blessés physiquement ou moralement hantés par les souvenirs de terribles combats.

Certains en parlaient, d'autres gardaient un silence révérencieux ; Ils gardaient leur carte de combattant dans leur portefeuille, avaient rangé précieusement leur médaille dans un tiroir, participaient aux cérémonies du 11 Novembre, certains allaient à la messe, d'autres pas, tous après la guerre rêvaient de PAIX, partageaient le repas annuel, accompagnaient à leur dernière demeure leur ancien camarade.

Un siècle s'est passé. Notre commune peut être fière du devoir de mémoire qu'elle vient d'accomplir grâce à l'APCG Chaussenac – Brageac, aux municipalités et l'Association du Patrimoine.

Votre présence aujourd'hui nous honore tous.

Nous ne pouvons omettre le travail accompli pour réaliser l'exposition dans les anciennes écoles, pour programmer un cycle de conférences nous aidant à faire ressurgir les traces de cette guerre abominable. Relire ces mots sur des feuilles jaunies, et revoir ces culots de cuivre d'obus, ces photos, etc....

Nous aidant ainsi, s'il en était besoin de réfléchir à la paix et à la guerre dans le monde contemporain.

On aurait pu craindre que ces souvenirs s'estompent ou disparaissent. Aussi pouvons-nous être rassuré en ayant fait ressurgir ces documents, ces témoignages et ces souvenirs familiaux, à des élèves, à des collégiens, à du public divers venu parfois des communes et des cantons voisins.

Laissez-moi cependant partager avec vous mon regret que trop de nombreuses communes (parfois plus importantes que la nôtre) n'aient pas fait preuve de la dynamique espérée pour commémorer ce Centenaire de la guerre 14-18.

Soyons d'autant plus fier de notre engagement ».



Grand banquet du 11 novembre 2014

CHASSE : ACCA de CHAUSSENAC

Pour la saison 2013-2014, le Cantal a délivré 7337 permis de chasser. Ce nombre est en diminution de 2% par rapport à 2012-2013. En 2013, 72% des candidats ont obtenu le permis après avoir été reçus aux épreuves théoriques et pratiques.

Afin de réguler les effectifs du grand gibier, le plan de chasse fixé par le préfet prévoit pour chaque territoire de chasse l'attribution du nombre d'animaux à prélever. Ceci est décidé en concertation avec les forestiers, les agriculteurs et associations de protection de la nature.

Pour 2013, les nombres d'animaux à prélever étaient de: 689 cerfs, 1096 biches, 4775 chevreuils, 226 mouflons et 195 chamois pour le département du Cantal.

L'ACCA de Chausсенac était autorisée à prélever un minimum de 8 et un maximum de 10 chevreuils. Il en était de même pour celle de Brageac. Tous les animaux soumis au plan chasse doivent être transportés après avoir été bagués. Ce coût s'élève à 170 € pour notre ACCA, autant pour celle de Brageac.

Les dégâts causés par le grand gibier sont indemnisés lorsque les agriculteurs font des déclarations.

Une estimation est faite par un expert qui vient constater les nuisances causées. Le montant des dépenses entièrement financé par les chasseurs s'est élevé à environ 100 000 € pour le département. Ce sont les sangliers qui causent le plus de dommages. La facture s'est élevée à 67 478€. Les cerfs ont causé des pertes estimées à 22 700 €. D'autres espèces créent aussi des dégâts de moindre importance: les chevreuils, les becs droits* et les mustélidés[■]. Les blaireaux dont les effectifs sont en forte augmentation occasionnent de plus en plus de dégâts souvent attribués à tort aux sangliers. La F.D.C.[▫] modifie le tarif du timbre "sanglier" en fonction des indemnités versées la saison précédente,

* becs droits: pies, geais, corneilles, choucas...

■ mustélidés: belette, hermine, putois, marte, blaireau, fouine...

▫ F.D.C. Fédération départementale des chasseurs.



Un local pour la chasse

Le local inter associations a été inauguré en présence du Conseil municipal ainsi que des autres associations, habitants de la commune et du président de la F.D.C. A cette occasion Mr PICARD nous a informé que c'était le premier local du département qui sera utilisé par deux associations de chasse à savoir celle de Chausсенac et celle de Brageac.

La salle commune et son coin cuisine sont opérationnels grâce au bénévolat des sociétaires, le local a un aspect accueillant et peut servir à **d'autres associations qui en feront la demande**.

La chambre froide reste en attente. Un dernier devis a été fait et sa réalisation sera effective au courant de l'année 2015.

Depuis plus de trente ans, le petit gibier est en constante diminution. Les vols d'alouettes et pigeons deviennent de lointains souvenirs. L'arrachage des haies prive les lièvres de refuges. Même les bécasses qui fréquentent surtout les espaces boisés se font de plus en plus rares. Seule la chasse au grand gibier voit le nombre de ses adeptes progresser. Celle-ci se chasse en groupe. Une douzaine de participants se rassemblent à la coopé pour traquer les chevreuils et les sangliers. Cette année nous avons un tableau de chasse qui s'élève à dix sangliers. Valentin DELBOS a réussi son entrée dans le groupe en ajustant deux sangliers. Bravo à notre jeune recrue.

Son fidèle chien n'étant plus capable de chasser et l'âge avançant, Germain ESCURE a décidé de ne pas valider son permis de chasser cette année. Membre actif de notre société depuis des dizaines d'années, il a contribué à la constitution des statuts de notre association. Nous espérons que cette année sera une parenthèse et que l'année prochaine, sa santé le permettant, sa passion reprendra le dessus.

Ne pas oublier également l'organisation du **concours de chiens d'arrêt** préparée par l'ACCA Chaussenac-Brageac les 2 et 3 août 2014.



Association Patrimoine de Chausсенac

L'année 2014 a été marquée pour notre Association par deux événements majeurs en plus de ses manifestations maintenant habituelles : l'exposition « Chausсенac 1914-1918, de la mobilisation générale à l'armistice » ainsi que la restauration du retable « Saint Jacques » de l'église communale.

Ces deux événements sont le résultat de la forte collaboration avec la Commune, mais aussi du soutien et de la participation sans faille des habitants de notre Commune à ces manifestations, tant par le prêt, les gardes, ou encore par une implication... physique pour démonter, remonter le retable, installer l'exposition, la salle pour le concert ou la pièce de théâtre.



Inauguration de l'exposition du 02 août 2014.

L'exposition a révélé que ce conflit est encore très présent dans les mémoires des Chausсенacois, puisque ceux-ci ont mis à disposition plus de deux cent soixante objets ! Le rôle de préservation du patrimoine et de sensibilisation de notre Association a été parfaitement rempli. Il reste possible de se procurer le catalogue de l'exposition pour 13 € auprès de la mairie ou de la bibliothèque).



« Démontage périlleux d'un retable en piteux état !!! Merci encore aux acrobates... »

Mais à Chausсенac, la guerre de 14 n'est pas qu'un souvenir, puisque notre doyenne, Madame ROBYN Claire, âgée de 104 ans a pu nous raconter ses souvenirs de la guerre. L'enthousiasme d'août 1914, au départ des troupes pour le front, elle, petite fille donnant aux soldats des drapeaux et des fleurs pour les encourager. Les difficultés de la guerre, la pénurie, l'absence de son père, l'angoisse des nouvelles du front. Enfin, la joie retrouvée le 11 novembre et le soulagement des populations pour qui ce conflit a semblé interminable.

L'Association souhaite aux chausсенacois une excellente année 2015, qui voit la réalisation de leurs projets. Pour sa part, l'Association compte poursuivre ses manifestations ainsi que, avec le Conseil municipal, continuer à préserver, restaurer et mettre en valeur notre patrimoine.

Le Bureau

Comice agricole

C'est sous un soleil plus qu'estival et à l'ombre des arbres de la « Croix du Buis », le 18 octobre 2014 que six éleveurs ont présenté près de 80 animaux de race « Salers ». Les épreuves de ce comice communal se sont déroulées dans les meilleures conditions, à la satisfaction de Sébastien LAC et de son équipe de bénévoles. Daniel TIRAVY et Régis VIGIER constituaient l'équipe de jury. Le palmarès de l'édition s'établit comme suit :

Parmi le palmarès notons en championnat femelle : FILIOL Didier ; championnat mâle : RAFFY Quentin ; Prix d'honneur : GAEC PARSOIRE, 2^{ème} : GAEC BREUIL ; 3^{ème} : GAEC d'Enroussou.



Remise des prix 2014

Club Inter-âge

Kermesse : nous voilà au mois d'août. Le 10 : kermesse. Choix d'objets divers : savons, enveloppes, gaufres, bourriols et buvette sans oublier le pain cuit au feu de bois apprécié des visiteurs mais cette année le temps maussade a restreint le nombre d'estivants.



Thé dansant : le 14 septembre : quelle après midi animée avec l'orchestre de Sébastien Castagné plus de 140 entrées, 97 soupes au fromage qui régalaient tous les danseurs, une ambiance formidable, pour finir la soirée un dernier air d'accordéon tout le monde est ravi, l'association remercie tous les participants.

Repas : pour finir l'année le 21 décembre repas de Noël à la salle des fêtes à midi et se retrouver ensemble pour l'année qui se termine.



En espérant que vous ayez passé de bonnes fêtes de fin d'année.

Le mot de l'USC



L'année 2014 se termine pour tout le monde, le froid est arrivé même si la neige se fait encore attendre. Un temps à rester au chaud ou à profiter de ses proches autour d'un bon feu de cheminée, en délaissant les terrains durant une longue période. Cela ne fera pas de mal aux joueurs et dirigeants de l'U.S. Chaussenac, qui pourront profiter de cette trêve hivernale pour recharger les batteries et faire le plein de force pour revenir en 2015 sur la pelouse du stade de la Croix du Buis.

La trêve hivernale sera longue cette année encore, avec une reprise de la compétition fixée au 8 mars 2015, il est donc temps de faire les bilans et de redémarrer 2015 sur de bonnes bases.

Cette première partie de saison fut mitigée sur le plan sportif, avec un excellent début de saison puis des résultats en dents de scie qui donnent un bilan moyen, avec comme énorme point négatif une élimination de toutes les coupes. Il ne restera donc uniquement sept matchs à jouer en 2015, les sept matchs retours du championnat.

Pour ce qui est de la vie de l'association, une seule soirée a été à mettre à son actif, la deuxième édition de la soirée Châtaigne. Véritable réussite l'an dernier, ce fut plus compliqué cette année sans être catastrophique. Petit faux pas dû à un manque de temps et peut être d'organisation, toutefois la soirée s'est déroulée dans une bonne ambiance et le bilan de cette soirée reste appréciable et positif.

La fin d'année a donc vu l'U.S. Chaussenac animer le village avec l'arbre de Noël du club qui s'est déroulé le week-end du 12 décembre, avec la visite du Père Noël qui a trouvé un peu de temps pour rendre visite à nos têtes blondes qui ont été réjouis de voir en avance celui qui est tant attendu chaque année.

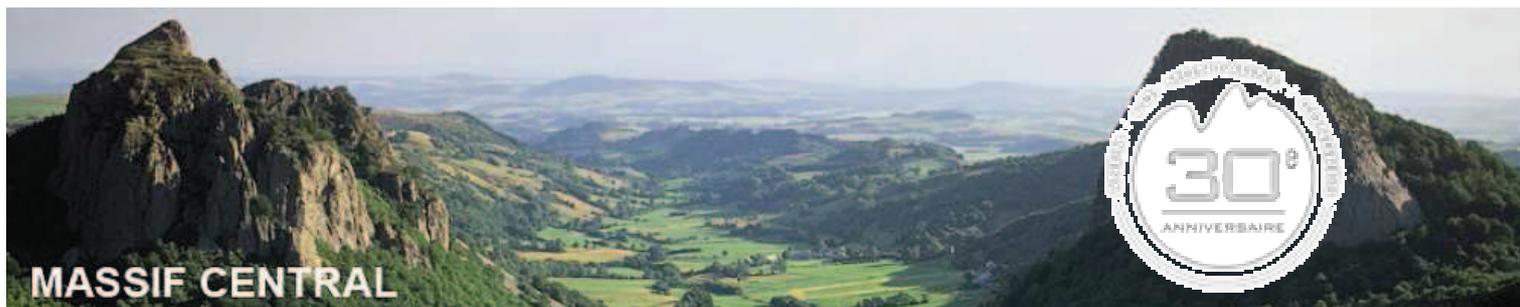
De plus, la traditionnelle « tournée » des calendriers a eu lieu courant décembre, l'occasion pour nos joueurs de rencontrer les Chaussenacois et aux habitants de découvrir ou discuter avec les personnes qui représentent leur village.

L'U.S. Chaussenac souhaite à tous les chaussenacois et toutes les chaussenacoises une bonne année.



Equipe saison 2014-2015

Association Nationale de Elus de la Montagne



Pour son 30^{ième} anniversaire l'Association s'est penchée sur l'avenir de la montagne. De nombreux changements sont prévisibles, plusieurs pistes ont été explorées. **Elles devraient permettre aux habitants de ces territoires de vivre sur le même pied d'égalité que tous les autres français.** Louis BESSON a été le 1^{er} président « *L'originalité de l'ANEM est aussi de regrouper les élus de tous les niveaux de responsabilité publique* ».

En quelques mots, quelles ont été les évolutions de la Montagne depuis 30 ans.

- Une présentation institutionnelle qui a gagné en efficacité. La loi du 09/01/1985 a doté la montagne d'institutions originales.
- Une visibilité désormais européenne reconnue par le traité de Lisbonne.
- Une agriculture de qualité pérennisée qui a fait l'objet lors des réformes successives de la PAC, d'une reconnaissance accrue avec le rééquilibrage des aides entre grandes cultures et élevage.
- Une approche spécifique en matière de finances locales. Celle-ci se traduit par la prise en compte de critères adaptés aux territoires de montagne tel que la voirie.
- Les zones de revitalisation rurales. Ce zonage assorti de mesures sociales et fiscales a permis de maintenir un ancrage des populations dans les territoires les plus fragiles.
- Une économie touristique toujours plus performante.
- Des services novateurs.
- Une cogestion croissante de l'environnement.

La Montagne a de l'avenir mais il faut parvenir à de nouvelles évolutions : accélérer le déploiement du haut débit, du très haut débit et le désenclavement.

- Donner la possibilité d'accès à la culture, aux services publics en prenant en compte les spécificités des zones de montagne.
- Préserver et mettre en valeur les sites.

Albert CHARLES
Sources : ANEM

ETAT CIVIL 2014 :



Naissances :

Le 04 février 2014 : Kévin à Aurillac fils de Audrey PIERRE et Sébastien LAC, Bellevue.

Le 27 février 2014 : Philéas à Aurillac fils de Sophie DUMONT et Florent ESMAN, du Fargeret.

Le 23 juin 2014 : Lola à Aurillac fille de Caroline GARCIA et Thibault FUMANAL, Contres.

Décès (y compris transcriptions) :

Le 17 janvier - Monique NAUDET à Melun (Seine et Marne.) née le 31 juillet 1937 à Chaussenac.

Le 26 janvier - Elise Micheline RIBIERE née DAUZET à Poissy (Yvelines). Propriétaire à Ostenac.

Le 03 février - CHAMBON Serge de Rabiac.

Le 26 février - Emile DELBOS à Pléaux, né le 26 septembre 1932 à Chaussenac.

Le 13 mars - Jeanne CHANUT à Aurillac née le 21 juillet 1928 à Chaussenac.

Le 13 avril - Hélène MATHIEU à Antibes née le 16 juillet 1931 à Chaussenac.

Le 29 avril - Jeanine CHAZERIE à Notre Dame d'Oé (Indre et Loire) née le 26 septembre 1934 à Chaussenac.

Le 25 mai - Marcelle ANTIGNAC à Clermont-Ferrand, née le 2 mars 1926 à Chaussenac.

Le 24 juin - Jacqueline DUCASSE née CAUJOLLE à Pau (Pyrénées Atlantique) née le 05 mars 1925 à Tarbes.

Le 06 octobre - Charlotte ANNET à Aurillac, née le 18 mars 1922 à Chaussenac.

Le 05 novembre - Michèle MOMMALIER à Paris 13^{ème} née le 24 décembre 1945 à Chaussenac.

Le 18 novembre - Paul BARRIER à Aurillac, né le 22 juillet 1937 à Chaussenac.



Bulletin communal semestriel d'information
Nombre de tirage : 380
Mairie 15700 CHAUSSENAC – 04.71.69.02.01
Mail : mairie.chausсенac@wanadoo.fr

Comité de rédaction
Réalisation : Jacques Klem assisté d'Isabelle Capel
Imprimerie
I2S – 15000 AURILLAC

PORTRAIT

Louis REY

« Croqueur de pommes... »

Nous avons interrompu la rencontre d'un passionné d'apiculture (voir bulletin municipal de décembre 2012). Nous l'avons repris pour parler cette fois d'arboriculture.

Son premier souvenir d'enfant l'a peut être initié vers cette passion ?... lorsqu'il a vu son père greffer une REINETTE DOREE DU CANTAL sur un buisson blanc (aubépine) dans le pré « du moulin d'Ostenac ». Tout près de là, Jean Odon YRONDY, propriétaire retraité revenu de Hollande avait déjà planté un magnifique verger vers 1905 (à Roche brune d'Ostenac). Epargnant le terrain, les paysans greffaient dans les haies ou dans les bois avant de transplanter les pieds réussis (avec racine pivotante) dans les jardins ou les prés.



Le mois de mars, voire dans la semaine sainte et à la lune descendante, période recommandée, pour placer le greffon (empella) sur un pied de pommier sauvage (chagnigo). Couteau en poche, le greffeur fait une entaille, place un ou deux greffons, enduit la plaie de terre rouge (argile) bien malaxée, le tout entouré par un morceau de chiffon. Un arbre fruitier gardant sa vigueur pendant 30 à 50 ans, il faut renouveler l'opération pour conserver la variété... Le verger de Louis compte maintenant dans le « pré des cochons » près de 50 pieds, au nom de variétés locales qui font rêver...: Calville, sainte Germaine, Blandurette, pomme d'Estre, Coure pendue... Notre « croqueur de pommes » se plaît à rappeler que l'arboriculture

traditionnelle paysanne ne pratiquait aucun traitement chimique (cf. : les arbres rustiques de variété locale produisent leur propre immunité). Comment ne pas évoquer les souvenirs gustatifs. Citons la "William bon chrétien" affinée pendant huit jours (fin août) dans le regain, donnant un fruit extrêmement juteux sucré; "la pomme fer" cuite au four durant l'hiver, les "pommes bleues" et "la poire du curé" séchée à la fin de la cuisson du pain (dans le four banal) puis cuites au four durant l'hiver...

Et Louis REY continue à nous faire rêver en évoquant la magie de la photosynthèse et la symbolique des fruits, sans oublier de citer Jean GIONO et son texte célèbre : « l'homme qui plantait des arbres ».

Soulignons qu'il existe de plus en plus de conservatoires de variétés anciennes à l'initiative de privés ou d'associations à Jussac, Vézac, Mourjou, Massiac... sans oublier l'arboretum d'Arpajon sur cère.

Enfin, depuis une quinzaine d'années, l'Association des "croqueurs de pommes" compte 200 membres passionnés et participe encore à la découverte de variétés anciennes non répertoriées. Elle organise annuellement une bourse de greffeurs.